

Date de mise à jour	26-02-2024
Localisation	Peyrolles
Service	DIRECTION PROMOTION ET PERFORMANCE SPORTIVE
Contrat	Emploi saisonnier
Expérience	Débutant(e)
Statut	Contractuel(le) / Non-titulaire
Fonction	103 Chargé d'accueil
Type de poste	Saisonnier



Contexte et définition du poste

Au sein de la Direction promotion et performance sportive, vous aurez pour missions d'assurer la tenue de la caisse et l'accueil de tous les publics du lac de Peyrolles.

Travail 35h par semaine du lundi au dimanche avec une amplitude horaire pouvant aller de 08h00 à 20h00, il est donc nécessaire d'être autonome en matière de transport.

Votre journée s'articulera autour des activités suivantes :

- Accueil Physique et téléphonique des usagers
- Assurer le nettoyage de l'espace de caisse
- Contrôler les entrées dans l'établissement et encaisser les droits d'entrée
- Gérer les comptes de la caisse
- Assurer le respect des consignes et de la réglementation

Profil recherché

Vous êtes rigoureux(se) et autonome et vous avez le sens de l'organisation et des responsabilités.

Vous êtes capable de vous ajuster rapidement à des situations changeantes et de travailler dans un environnement dynamique.

Vous disposez de qualités relationnelles de bonnes compétences de communication, essentielles pour collaborer et interagir au sein d'une équipe.

Vous avez la capacité de travailler efficacement pour atteindre les objectifs communs.

Vous êtes ponctuel(le), respectez les horaires de travail et êtes fiable.

Vous êtes rigoureux(euse), discret(te) et êtes capable d'organiser votre temps de manière efficace pour accomplir les tâches assignées

Vous êtes si possible titulaire du permis et véhiculé.

Informations complémentaires

La Métropole Aix-Marseille-Provence est actuellement à la recherche d'agents saisonniers dynamiques pour renforcer ses équipes pendant la saison.

Rejoignez notre collectivité !

Plus d'informations sur [le recrutement à la Métropole Aix-Marseille-Provence](#)

Des conditions de travail attractives

- Titres restaurant d'une valeur faciale de 9,85€ (uniquement pour les contrats d'une durée minimum de deux mois)
- Participer et répondre à une mission de service public dans un bassin de vie qui s'apprête à accueillir les jeux olympiques
- Des contrats de courte durée pour permettre une flexibilité

Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique), poste handi-accessible.